

Imprimeur par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

Condition - L'ANNÉE paient tous les mois. Le prix de l'abonnement est de deux piastres par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants, les abonnés de la ville de la fin du mois et ceux de la campagne six jours d'avance.

On peut aussi payer six mois d'avance pour la première fois, et deux escalins par chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations soient inscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-cinq jour de Février mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme débiteur de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annullées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'États au la ville de la Nlle-Orléans, le 15 Mars mil-huit-cent-vingt-neuf, au cinquième trimestre de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique. P. DERBIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur. A. W. CRAWFORD, Secrétaire d'Etat.

SAVON - 100 caisses Savon N. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement de Brick America, venant de Boston, et à vendre par STETSON & VARY, Rue Royale, No. 67.

AMIDON & CASSE - 9 Boites Amidon et 4 Boites Casse, venant d'être débarqués de la pétite Franklin, de St. Domingue, à vendre par D. G. BORDUAT & Co. No. 10, rue Royal.

CHARLES MAURIAN, AVOCAT, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm. Doreau, notices, maison de Mr. Foucher, en-dehors des rues de Chartres et Bienville, où il appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession. Il entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises. 18 fév.

AVIS AUX PLANTEURS. Urban Planché et Co. Au coin des rues Poydras et de la Nouvelle-Louise, faubourg St. Marie. Messrs Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public pour le courtoage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie. Amis, 26 chevaux de bât, à vendre ou à échanger pour du sucre. 10 fév.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants: 34 caisses sucre blanc de la Havane; 30 canons et 8 sacs café vert fin et gros grain; 30 jambons, en débarquement de la goëlle Humbert; 38 demi bannis Sardines de Galice pressées, en débarquement du brick Ocean. SERRAPHIN CUCULLU, 12 fév.

AVIS - Le sousigné offre à vendre à l'année, une goëlette de 38 tonneaux 3/4 tonne, ainsi que ces agrès et appareils, excellent marchandise et ne tirant que 5 pieds d'eau au environ. Ladite goëlette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la paroisse de Chartres, une grande et une petite, la petite a 6 appartemens. Une autre maison sur les Remparts, et une autre dans la rue de l'Épânouissement. Ainsi qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg St. Louis et un bon marché. Plusieurs autres terres et propriétés de pays, à talent. 18 mars. J. B. FAGET - Copropriétaire.

Le tirage de la 5ème. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de N. O. - 29 Mars 1839. J. B. FAGET - Copropriétaire.

UN caballero recientemente llegado a esta ciudad que posee los idiomas Ingles, Francés, Español e Italiano y que ha sido empleado en un establecimiento de comercio, y desea vivir de secretaría a un caballero que pasará a otro punto de la América ó Europa. Por informaciones particulares dirigadas al redactor de este periodico. 18 marzo.

GOUVERNEUR PAROISSE pour la paroisse de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 9 Mars 1839. Présent l'honorable James Pitot.

Je suis ordonné que la possession de la paroisse de St. Louis, pendant le temps que les créanciers n'auront pas accepté au bénéfice de la paroisse, et il est de plus ordonné que l'administration de cette paroisse soit confiée au notaire public, le 11 Avril 1839, pour délibérer à l'effet de la loi de la paroisse, pendant ce temps, toutes poursuites judiciaires contre la paroisse ou ses propriétés soient suspendues, et il est de plus ordonné que l'administration de cette paroisse soit confiée au notaire public, le 11 Avril 1839, pour délibérer à l'effet de la loi de la paroisse, pendant ce temps, toutes poursuites judiciaires contre la paroisse ou ses propriétés soient suspendues. Je certifie l'exactitude de ces faits. Th. S. KENNEDY, Greffier.

AVIS - Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feuve Vve. Dreux sont priées de les présenter au sousigné, exécuteur testamentaire. 17 mars - S. A. DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux. Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linges fins, fins et communs. MATHEU & PINTA, Rue de la Levée entre Conti et Bienville, N° 46.

Reçu par le navire Crescent, venant du Havre, et à vendre par Mmc Vve. Dupas, enseignère des rues de Chartres et Toulouse; Libraires uniques ou Napoléons, Dittio tricolores, Orangiers ansis, Fruits conservés en bouteilles, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtés de lièvre, truffés. 30 Janvier - Vve. DUPAS.

A VENDRE - Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située encoignure rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Notté et occupée maintenant par Mr. Vigné. Cette maison est très-bien d'ordonnée par un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et milles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. N. Labranche, ou à Théodore Séguin, rue Toulouse No. 85. Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à midi précis, à l'encan, à la Bourse de N. O., par l'entremise de Fa. Dutillet. 23 Mars.

VERROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par le Philetus du Havre. 3 halles Toile écarlate pour pantalon. 7 dito Coutil do. pour pantalon. D'importations américaines. 300 bques. Vin rouge de toutes qualités. 1500 caisses dito et blanc dito. 500 dito Prusse. Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne moussoux, bonchons eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE. EST partie maronne le 14 courant, une nègreite anglaise, nommée Emily ou Emily, âgée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte; elle ne parle pas le français; elle a la tête supérieure très-grosse, de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat; elle a en outre, une marque sur le visage droit. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une pèlerine de couleur à rayures; la récompense de ce chien sera donnée à celui qui l'amènera au sousigné, ou la fera mettre à la geôle. Les capitaines de steam-bouts sont priés de ne point la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. 26 mars. P. POPULUS.

CHAPEAUX. Le sousigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très-modérés. 7 mars. E. DEBERGUE.

Dissolution de Société. LA société qui existait entre Charles Jourdan et Félix Paul, sous la raison de CH. JOURDAN & Co. est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er. Avril; CH. Jourdan est seul chargé de la liquidation; en conséquence, ceux qui ont quel que réclamation à former sont invités à se présenter, comme aussi ceux qui doivent à la ci-devant société sont priés de s'acquitter le plus tôt possible. CH. JOURDAN, Ex. PAUL, 8 avril.

PENSION BOURGEOISE. MME. BLOIS prendra en pension des personnes décemment, dans la maison au coin des rues Poydras et Thoupillous, faubourg; Ste. Marie, au prix les plus modérés. 27 mars - Im.

SIROP FE TOBAL - De Lamouraux. Les sousignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France. 1 caisse Sirop de Lamouraux, 2 do. anti-glaireux de Guilhé. Sulfate de Quinine, 3 do. anti-glaireux de Guilhé. Les prix modérés. On peut également se procurer chez eux la pectorale de Jubusé. 28 mars. FORESTIER & Co.

A VENDRE. Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays en bon état, dont un est entièrement neuf; et deux chevaux avec leur harnachement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille. 14 janvier. Hôtel de la Marine.

M. RAPHAEL PERES & Co., ont la faveur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ayant fait aux bains tenus dans cet établissement toutes les réparations nécessaires, ils sont en ce moment dans un état tel à satisfaire ceux qui voudraient bien les favoriser de leur visite. 6 avril.

A vendre par le Soussigné. 150 Sacs de Tabac de la Havane, première qualité. Environ 1000 gallons jus de Citrons, purifié, de la Jamaïque. 10 mars - Im.

AUX ARTS REUNIS. Les graces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés; les cheveux de Pohljé, présente toujours à Paris, à l'Opéra, à l'Opéon sensible, de délicieux souvenirs, l'artiste habile peut les lui varier à l'infini et multiplier ainsi ses jouissances. A. RENOIR, graveur à jour, doueur sur glace, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur place, en cheville et en perle, cheveux, fronts, nattes, sautoir-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'accessoirs, grave à jour, stampe pour marquer le linge, les balles de coton, caisses et bottiques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très-jolies enseignes; tresses en cheveux dans les plus nouveaux goûts, pour collier, bracelet, cordon de montre, bagues et broches d'oreilles; fait des portraits en silhouette sur verre doré et toute espèce d'écriteaux sur papier, bois et ferblanc, pour vents et lésé de maison, changement de domicile &c. le tout aux prix les plus modérés. On le trouvera tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures. 19 mars.

LOTTERIE DE L'EGLEISE CATHOLIQUE DE St. Martinville. TROISIEME CLASSE POUR 1829. Devant se tirer positionnement à la Bourse, le Samedi 18 Avril. PROSPECTUS.

Table of lottery prizes for the Catholic Church of St. Martinville, 3rd class for 1829. Lists prize amounts for various numbers of tickets.

8.760 Lots \$77,952. 15,500 Billets blancs. Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéros. Les billets restant au nombre de 15,500, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4; l'entre eux; et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit: No. 1, 3 et 2 \$3,000

Table listing specific lottery prizes for numbers 1, 2, 3, 4, 5 and combinations like 2, 1 and 3, 1 and 2.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, et 4e, dans quelque ordre de la permutation que ce soit, auront droit chacun à \$750.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er, 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$350.

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: 3 et le 4, auront chacun droit à \$50.

Tous les autres billets, au nombre de 778, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à \$10.

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à \$4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra servir à un autre tirage que celui qui l'a obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent. Tous les ordres, frans de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 118.

Prix des Billets. Entiers \$ 4. de mis 2, quarts 1. J. B. FAGET - Directeur, rue de Chartres, N° 118, entre les rues Conti et St. Louis. 10 Mars.

AVIS - ATTENDU que Barthelémy Montreuil s'est adressé à moi, à l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Malette-Hicarty, veuve de François Montreuil, le vingt-sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et in même hotel, mesurant trois arpens face sur quarante de profondeur. Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de décrire, par écrit, au secrétaire de l'Etat, dans le délai de quatre-vingt jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annullées. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en date de la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-septième jour de Février 1829. P. DERBIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat, 2 mars.

LOTTERIE DE L'EGLEISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE. Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril. PROSPECTUS.

Table of lottery prizes for the Catholic Church of Baton Rouge, 6th class for 1829. Lists prize amounts for various numbers of tickets.

6924 lots montant à \$70200. Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,550 billets: Il y aura 24 lots avec trois des numéros sortis, 828 avec 2 des numéros sortis, et 6072 avec un seul numéros. Pour déterminer le sort de 17,550 billets, 27 numéros, depuis 1 jusqu'à 27 seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er, 2e, et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre de tirage, aura droit au lot de \$10,000.

Celui ayant les 1er, 2e, et 3e. numéros sortis, aura droit à \$3000.

2e. 1er. et 4e. " " 2500. 2e. 3e. et 1er. " " 2000. 3e. 1er. et 2e. " " 1600. 3e. 2e. et 1er. " " 1140.

Les six ayant les 2e, 3e, et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun \$800. Les 6 ayant les 1er, 2e, et 4e. numéros, chacun \$400. 6 " 1er, 3e. et 4e. " " 100. 138 " " 2e. et 4e. " " 50. 690 ayant 2 les numéros sortis, " " 30. 6072 ayant un seul numéros sortis, " " 5.

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre. Les Lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent. J. VIGNAUD, L. VIDAL, Administrateurs.

Prix des Billets. Entier \$5. de mis \$2.50. quart \$1.25. Livrets de neuf billets (garantis de ne pas tirer moins de \$20) \$45. les demis et quarts en proportion. Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai. Celui de la Huitième classe le Samedi 5 Juin. Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.

On peut se procurer les billets Au Bureau des Administrateurs, No. 65, coin des Rues Chartres et Bienville. 11 Mars. J. VIGNAUD, Agent.

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le sousigné. 10 Jan. E. DEBERGUE.

DEMANDE D'EMPLOI. UN jeune homme bien recommandé et qui pourrait s'employer sur une habitation en qualité de gérant, et même d'ingénieur, s'il s'y trouvait un moulin à vapeur. Il peut enseigner les premiers éléments des langues Française, Anglaise et Espagnole. S'adresser au bureau de l'Agent. 1er avril.

ESCLAVE EN MARONNAGE. EST partie maronne depuis une quinzaine de jours, une griffonne américaine nommée PATIENCE, native du Kentucky, âgée d'environ 30 ans, d'une belle taille, et très-puissante du corps, ayant quelques dents de devant cassées. Elle ne parle qu'Anglais; elle était habillée, lors de son départ, d'une robe de chambre rouge foncé, mais il est possible qu'elle ait changé de vêtement. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la ramènera au sousigné; ou la mettra à la geôle. Les capitaines des bateaux à vapeur et autres, sont priés de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. 3 avril - 3. C. GRANDPRE, Rue Bourgogne, entre l'Hospital et Quartier.

AVIS. - La société ci-devant connue sous la raison de PTELLAT, GILLET & Co., est dissoute, d'un commun accord, à compter de ce jour. Toutes les personnes ayant des réclamations contre ladite société, sont priées de se présenter immédiatement, et celles qui pourraient lui devoir sont priées de vouloir bien régler avec l'un ou l'autre des sousignés. P. PTELLAT, P. GILLET, J. B. BLANCHARD, Par F. PTELLAT, 1er avril - 6.

RECU par le navire Antioch, venant du Havre, et à vendre par Mde. Vve. DUPAS, à l'encoignure des rues de Chartres et Toulouse; Pâtés de lièvre truffés; Dindes aux truffes; Truffes pures; Pâtés de perdreaux truffés; Lamproies; Perdrix truffées et roties; Cuisses d'Oies; Sardines à l'huile et au beurre; Fruits conservés en bouteilles; Saucissons de Lyon, ditto de Boulogne. 3 Avril - 6.

7 ARROW & WHISKY - 100 bhs hard Tal-low, 70 do Whisky, for sale by H. W. M. JOLLEY.

SUPERIOR HATS For sale by E. DEBERGUE, No. 23, St. Peter street opposite to the Public Square.

Nouveau Goût. PHOENIX & KEPLER, No. 85, Rue de Chartres, ont reçu, par le navire Louisiana, plusieurs caisses de Chapeaux de castor très-élégants, et d'un nouveau goût. Aussi une grande quantité de Chapeaux de qualité inférieure, qu'ils vendent à des prix très-modérés. 17 mars.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Cour de Premier District Judiciaire. Joseph Eyquem } Il est ordonné qu'un

réunion des créanciers de la paroisse de St. Louis, soit tenue le Lundi 4 de Mai prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de prendre en considération l'objet de la pétition et pendant ce temps, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit Joseph Eyquem sont et seront suspendues. Et il est de plus ordonné que M. G. K. Rogers, soit nommé pour défendre les intérêts des créanciers absents. Par ordre de l'hon. Joshua L. Wis, juge du District. JNO. L. LEWIS, Greffier.

3 Avril. D'AN débarquement du navire Rosalane de Bordeaux et à vendre par D. G. BORDUAT & Co. rue Royale N° 108. Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures. Gants de peau assortis, pour homme et pour femme. Bas de soie pour femme bordés à jour. Souliers pour femme, en prunelle, en roquin et satin. Robes de cote pailli, lithographées. Cote pailli. Papier français, assorti en diverses qualités. Barriques de vin rouge de divers crus. Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier. 25 nov.

Cour de Paroisse de la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, 28 Mars, 1839. Présent l'honorable JACQUES PITOT. Thomas Johnston contre ses créanciers.

En cette affaire, étant acceptée au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'office de William Bowwell, notaire public, le 9e jour d'Avril 1839, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Je certifie l'exactitude de ces faits. THOS. KENNEDY, greffier.

AVIS. ATTENDU que Samuel S. Wheeler s'est adressé à moi, demandant la cessation de deux obligations consenties par lui, la première, le 16 Avril 1828, comme Sheriff de la paroisse de la Fourche Intérieure, conjointement avec Henry E. Knoblock et Jean Louis Labadie & Co. comme caution; la seconde, le 18 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Baragans et Aubin B. Thibodeaux, comme cautions. Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à fournir, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours qui suivront la publication de cet avertissement, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas levées et annullées. Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nolle-Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante troisième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique. P. DEBERRY, Secrétaire de l'Etat.

AVIS. V. M. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Rosalane, de Bordeaux: Eau-de-vie en pipes déme. preuve (Dupon) Vin rouge en barriques divers crus. Vinaigre blanc 1ère. qualité. Vin blanc de Graves, haut Subernal et haut Barsac, en tierçons, Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Saunterne, Do. do. lères. Graves par caisses de 244 bouteilles. Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux, St. Julien &c. Do. do. Grues Larose, Leoville, Chateau Lafite par caisses de 12 bouteilles et 244 bouteilles. Vins conservés, tels que Sardines crocés au beurre et à l'huile, Framboise, Cerise, Fraises, Abricots, Cognac &c. Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Francs par 1000 de caisse, Liqueurs par caisses de 18 bouteilles. Fil à voile par péchettes de 10 à 50 à la livre; Fil à seie par chevrons, Fil de Rennes blanc, 8s, Cignes de pêche, Serres fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements. De plus, en magasin - Vin de Champagne moussoux, 1ère. qualité de 1828, et divers autres articles. 21 nov.